

**SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), avocats**

**56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE**

**Tél : 04.50.97.21.81**

**[fallion-dubreuil@wanadoo.fr](mailto:fallion-dubreuil@wanadoo.fr)**

**Vente aux enchères publiques**

**ensuite de surenchère**

**de deux locaux commerciaux et d'une cave  
dans un ensemble immobilier en copropriété**

**sis à CLUSES (74)**

**14 rue du 8 mai 1945**

**Mise à prix : QUARANTE-SIX MILLE DEUX CENTS  
EUROS**

**(46.200 €), frais en sus**

**Le Jeudi 3 FEVRIER 2022 à 14 h 00**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des Saisies Immobilières du **TRIBUNAL JUDICIAIRE (74)**, au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet 74130 BONNEVILLE

**A la requête du surenchérisseur :**

La **SCI CMA**, société civile immobilière, immatriculée au RCS d'ANNECY sous le numéro D 901 694 299, dont le siège social est 10 rue de la Jonchère SEYNOD, 74600

ANNECY, représentée par son gérant Monsieur Mustafa COSKUN, domicilié es qualité audit siège, ayant pour avocat constitué la SELARL F.D.A, agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant en exercice.

En présence du créancier poursuivant :

**La SELARL MJ ALPES**, venant aux droits de Maître Jean BLANCHARD, mandataires judiciaires associés, demeurant 20 boulevard du Lycée 74000 ANNECY, agissant en qualité de mandataire liquidateur de Monsieur Paul Dominic LYNCH, désigné aux termes d'un jugement du 25 novembre 2015 du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE (74130), ayant pour avocat constitué la SELARL F.D.A, agissant par Me Caroline FALLION, son co-gérant en exercice et en vertu de l'ordonnance rendue par Madame le Juge Commissaire à la liquidation judiciaire de Monsieur Paul LYNCH du 5 octobre 2020.

### Désignation des biens

Sur la commune de **CLUSES (74)**, dans un immeuble en copropriété sis **14 rue du 8 mai 1945**, dénommé "**Résidence l'Armorial**" comprenant trois bâtiments A, B et C, cadastré **section B sous le numéro 4332**, pour une contenance de 17a 40 ca et plus précisément dans le **bâtiment C**,

**Les lots :**

- ✓ **n°335 : un local commercial de 118,26 m<sup>2</sup> situé au rez-de-chaussée**, portant le numéro 8 au plan du rez-de-chaussée, et les 23/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ainsi que les 647/1000èmes des parties communes particulières au bâtiment C.
- ✓ **n°334 : un local commercial de 46,72 m<sup>2</sup> situé au rez-de-chaussée**, portant le numéro 7 au plan du rez-de-chaussée et les 23/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ainsi que les 641/1000èmes des parties communes particulières au bâtiment C.
- ✓ **n°317 : une réserve de magasin (cave) situé au premier sous-sol**, portant le numéro 8 au plan du sous-sol et les 1/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ainsi que les 22/1000èmes des parties communes particulières au bâtiment C.

**Syndic** : La résidence L'Armorial est gérée par l'agence GELLOZ IMMOBILIER, 3 bis rue Pasteur 74300 CLUSES

**Occupation** : A la date du PV de description, lesdits lots ne faisaient l'objet d'aucune occupation.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, huissier, le 8 juin 2021, annexé au cahier des conditions de la vente.

**Visite : Par huissier, le vendredi 14 janvier 2022 de 11 heures à 12 heures**

**Enchères** : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de **4.620,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

**Renseignements :**

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 17 juin 2021 et du PV de description y annexé (RG N° 21/00653)
2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats et sur  
<https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE,  
le 3 décembre 2021

la SELARL F.D.A